

Conférence mondiale sur le développement de systèmes universels de sécurité sociale

Brasília – 1 au 5 décembre 2010

Intervention de Pierre Saglio, délégation française, représentant du Mouvement international ATD Quart Monde, samedi 4 décembre, dans l'atelier 6, salle 10, sur : « la participation sociale et un contrôle social sur l'État – La citoyenneté active comme un facteur clé de la transparence de l'État. »

Préambule

Je tiens tout d'abord à remercier le gouvernement du Brésil pour l'organisation de cette conférence. Votre gouvernement met dans ses priorités l'instauration de la justice sociale et souhaite, par cette conférence mondiale, inciter tous les pays du monde à progresser en ce sens. Votre expérience et vos convictions vous ont appris qu'on ne peut progresser vers la justice sociale sans chercher à combiner, à unir, une volonté politique forte, portée par les gouvernants et une mobilisation citoyenne de justice sociale portée par la société civile. C'est pour exprimer cette nécessaire complémentarité que vous avez souhaité que chaque délégation comprenne autant de représentants des gouvernants que de la société civile. C'est à ce titre que nous avons été invités par le gouvernement français (que je remercie) à rejoindre la délégation française.

Quatre repères sur le Mouvement ATD Quart Monde que je représente ici

Un mouvement international reconnu par les organisations internationales

Le Mouvement ATD Quart Monde est une Organisation Non Gouvernementale sans affiliation ni religieuse ni politique. Il agit dans une trentaine de pays en Afrique, en Amérique du Nord et du Sud, dans l'Océan Indien, en Asie et en Europe. Il travaille beaucoup avec les organisations internationales et bénéficie du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), du statut consultatif auprès de l'UNICEF, de l'UNESCO et est reconnu au BIT.

Un mouvement créé en 1957 par un homme de la misère, Joseph Wresinski, qui lui a donné du coup une sensibilité particulière.

« La misère ne se soulage pas, elle se détruit »

Parce qu'il était passé par cette épreuve, Joseph Wresinski savait qu'elle était insupportable. Face à elle, on ne peut pas transiger. Partout dans le monde, l'ambition première des parents avec qui nous sommes est « *que leurs enfants ne passent pas par où ils sont passés.* ». Alors, avec eux, nous nous battons pour qu'on en finisse avec ce fléau de l'extrême pauvreté. Nous ne sommes pas un mouvement d'aide, nous ne distribuons ni nourriture ni aide matérielle mais nous tentons de vivre aux côtés et au milieu de ces populations privées de tout pour obtenir leur confiance, pour qu'elles nous aident à comprendre leur résistance quotidienne et pour qu'on cherche ensemble des chemins qui mobiliseront toute notre société pour venir à bout de l'extrême pauvreté en misant sur ceux qui la vivent. Notre ambition constante est de veiller que personne ne soit abandonné.

Un mouvement qui est le lieu de l'engagement des plus pauvres

Joseph Wresinski connaissait le courage de sa mère pour faire « face au malheur » comme il le disait souvent. Il nous a donc appris à repérer et à miser sans cesse sur le courage des pauvres, partout dans le monde, et il nous a poussés à apprendre avec eux, à agir avec eux pour venir à bout du fléau. Il voulait que ce mouvement soit le lieu de leur engagement au service d'autres, de leur action pour que la société change, de leur prise de parole collective et respectée sous le nom de Quart Monde.

Ainsi, par exemple, le 17 octobre 2007, lorsque nous avons été reçus par monsieur Ban Ki-Moon,

*monsieur Salas, militant philippin d'ATD Quart Monde, lui a dit : « nous sommes ici aujourd'hui avec vous, pas uniquement pour parler de la misère dans laquelle nous vivons ou encore pour évoquer seulement les épreuves que nous subissons. **Nous sommes ici pour engager notre solidarité avec tous ceux qui, de par le monde, se battent pour éradiquer la misère.** »*

N'oublions jamais qu'une des pires souffrances des pauvres, c'est de ne compter pour personne, de ne pas être utiles aux autres, de ne pas être respectés comme citoyen. Le silence imposé aux pauvres est une profonde humiliation pour eux et un formidable gâchis pour notre monde dans sa recherche de justice sociale.

Un mouvement qui travaille pour unir notre société autour de l'ambition de l'éradication de l'extrême pauvreté : exemple de la Journée mondiale du refus de la misère

Joseph Wresinski savait que les pauvres ne peuvent réussir à vaincre la misère tout seuls, ni en restant seulement entre eux. Alors, nous tentons sans cesse de faire connaître ce que nous apprenons, nous veillons que la parole du Quart Monde soit entendue publiquement, et qu'elle mobilise des citoyens de toutes sortes qui font alliance avec cette population des plus défavorisés et s'unissent à son combat en formant un courant civique du refus de la misère.

La Journée mondiale du refus de la misère permet d'exprimer, partout dans le monde, cette volonté commune de venir à bout du fléau et de nous unir avec ceux qui le vivent pour y parvenir. Elle a été reconnue par l'ONU en 1992 et s'appuie sur l'appel aux défenseurs des droits de l'homme lancé en ces termes le 17 octobre 1987 par Joseph Wresinski :

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

Nous vous demandons d'inciter vos pays à reconnaître et à s'associer à cette journée.

Un exemple français de mobilisation de la société civile pour que personne ne soit abandonné

Je m'exprime ici devant vous en partant de la réalité française. J'ai été *volontaire permanent avec ma femme pendant 10 ans (de 1976 à 1986) et j'ai été* président de la section française du Mouvement ATD Quart Monde de 2002 à 2010.

Je voudrais prendre l'exemple de notre bataille pour la Couverture Maladie Universelle qui est, en France, une victoire essentielle vers des systèmes universels de sécurité sociale. Je vais vous donner cinq repères dans cette histoire et nous en tirerons ensuite cinq enseignements pour nous aujourd'hui.

La bataille pour la CMU en cinq étapes

En France, comme dans beaucoup de pays, les pauvres avaient beaucoup de difficultés pour se soigner. *Sans cesse, nous étions interpellés sur ce sujet. Dans les années 70, plusieurs médecins ont rejoint le volontariat permanent d'ATD Quart Monde et deux d'entre eux sont allés vivre dans un des quartiers pauvres de Nancy et y ont ouvert un cabinet médical en 1977.*

Un cabinet médical pour chercher à comprendre

Avec les habitants de plusieurs quartiers défavorisés de Nancy, nous avons cherché à comprendre ce qui empêchait de se soigner et ce que signifiait être en bonne santé. Les gens ont parlé bien sûr de ce que cela coûte. Ils ont dit aussi qu'il fallait que les médecins les connaissent pour qu'ils puissent avoir confiance. Ils ont dit qu'ils voulaient pouvoir se soigner comme et avec tout le monde alors que le système en vigueur à l'époque avec l'Aide Médicale Gratuite ne le permettait pas (demandes humiliantes et limitées de bons d'aide médicale délivrés par les mairies). Petit à petit, nous avons ainsi bâti une connaissance, une compréhension et les militants Quart Monde se sont formés pour aller la dire à d'autres, aux médecins, aux élus et aux acteurs locaux des politiques de santé.

Une expérimentation locale avec d'autres partenaires

En 1985, nous avons organisé une rencontre très large des acteurs locaux de la santé pour leur permettre de s'approprier ce que nous avons appris. Le message très clair des militants Quart Monde a été : « inventez autre chose avec nous ». Du coup, on a créé le Fonds d'Action Santé de

Moselle avec les organismes locaux de sécurité sociale, la ville de Nancy, le département et l'Etat. Il permettait un meilleur accès aux soins les plus coûteux et finançait l'accès de tous à une mutuelle. *(Au passage, sachez que nous avons utilisé, pour contribuer au financement de ce fonds, de l'argent qui nous avait été donné par le gouvernement pour organiser, pendant l'hiver 1985, des dépannages d'urgence).*

Convaincre la société civile de se battre pour une politique globale

En parallèle, en nous appuyant sur le Conseil Economique et Social qui rassemble des représentants de toutes les organisations de la société civile, nous avons exigé de l'Etat qu'il s'engage dans une politique globale de lutte contre la pauvreté, et qu'il la fonde sur « l'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous. » *Avec d'autres associations de lutte contre la pauvreté, nous avons profité des élections présidentielles de 1995 pour obtenir l'engagement public des principaux candidats à proposer une loi dans ce sens. Nous avons également fait d'innombrables démarches auprès des élus de tous bords pour les convaincre un à un.*

La loi d'orientation de 1998, point d'appui pour obtenir la CMU en 2000

Cela a abouti, en juillet 1998, au vote de la loi d'orientation contre les exclusions qui dit, dans son article premier, que « la lutte contre les exclusions est un impératif national et une priorité de l'ensemble des politiques publiques ». « *Cette loi, c'est notre loi* » diront beaucoup de personnes vivant l'extrême pauvreté, membres du Mouvement ATD Quart Monde, tant ils se sont investis pour faire comprendre son enjeu à de nombreux élus et tant ils ont travaillé sur son contenu. Forts de cette loi, nous avons repris la bataille pour le droit à la santé, mentionnée explicitement dans la loi de 98 pour obtenir, en 2000, le vote d'une nouvelle loi créant la CMU. Celle-ci a été pensée comme un système permettant à chacun de rejoindre le système d'assurance maladie de droit commun, le système de tout le monde. Nous nous sommes battus pour que les bénéficiaires de la CMU puissent obtenir également une mutuelle de remboursement complémentaire comme tous les autres. Nous avons rencontré les responsables des principales mutuelles pour leur expliquer pourquoi nous voulions qu'elles contribuent, elles aussi, au financement de la CMU par solidarité entre citoyens.

Une vigilance civique pour son application

Aujourd'hui encore, nous restons vigilants parce que certains médecins refusent les patients bénéficiaires de la CMU, certaines mutuelles ne veulent plus payer pour la financer, etc. Aujourd'hui, nous continuons également à avancer dans la formation des professionnels de la santé par des militants connaissant ou ayant connu l'extrême pauvreté.

Que nous apprend cette histoire sur le rôle de la société civile ?

Cinq enseignements

La mobilisation de la société civile « oblige » le politique

Tout d'abord, elle nous apprend que non seulement il faut une complémentarité entre volonté politique et mobilisation de la société civile, mais plus encore, on peut dire que la CMU, *comme le RMI d'ailleurs*, sont nés de la société civile, de sa mobilisation qui a obligé le politique. *C'est la même chose aujourd'hui en France pour le logement. C'est la mobilisation de la société civile qui permet et guide celle du politique et elle le fait d'autant mieux lorsqu'elle mobilise les élus sans préjugé partisan, mais en étant convaincus qu'ils vont « caler » devant la souffrance et le courage des pauvres.*

Soutenir l'engagement des pauvres comme acteurs des changements

Dans cette bataille, les pauvres se sont mobilisés très largement. Ils ont mené des enquêtes sur la réalité de leur quartier, de leurs voisins et connaissances. Ils ont guidé les médecins venus les rejoindre, ils se sont formés pour aller, avec ces médecins, dialoguer avec quantités de partenaires et d'élus de toutes tendances, etc. C'est le courage des pauvres qui nous pousse à agir, c'est leur résistance quotidienne qui nous apprend les chemins à mettre en place. Aujourd'hui encore, ils forment des professionnels de la santé.

Refuser les politiques spécifiques

Nous n'avons jamais cherché à mettre en place un système de santé particulier pour les pauvres.

Au contraire, sans cesse, les militants Quart Monde nous disaient : « on ne veut plus être pauvres, on veut se soigner comme tout le monde ». D'où notre vigilance à refuser des politiques spécifiques, des systèmes particuliers. Il ne s'agit pas d'inventer une sécurité sociale des pauvres, mais de garantir que la sécurité sociale mise en place pour tous rejoint bien tout le monde sans abandonner personne et elle le fera d'autant mieux si elle a été pensée dès le départ avec eux.

Les lois ne suffisent pas. Il faut aussi la formation de ceux qui doivent les mettre en œuvre.

Les pauvres nous ont appris également dès le départ qu'il faut non seulement des textes, des politiques, des systèmes de soins, mais il faut aussi que les hommes se connaissent et se fassent confiance. Il faut que les professionnels soient formés au dialogue, à la compréhension des patients vivant dans l'extrême pauvreté. Il faut aussi que ceux-ci connaissent les professionnels et puissent dépasser la honte et l'humiliation pour oser les rencontrer. Sans cela, aucun système n'évitera l'abandon des plus pauvres, de ceux dont la vie est trop marquée par l'humiliation.

Les victoires de pauvres ne sont jamais définitives

Enfin, nous avons appris que les victoires des pauvres ne sont jamais définitives. Aujourd'hui, il faut la vigilance constante de l'État (à travers le fond CMU) et de la société civile pour que la CMU soit maintenue, pour qu'elle n'évince pas ceux qui en ont le plus besoin et qu'elle reste financée par la solidarité de tous. Il faut organiser en permanence une citoyenneté active qui veille que personne ne soit abandonné.

Voilà quelques repères d'une mobilisation de la société civile, d'une citoyenneté active veillant que personne ne soit abandonné.

Les principes directeurs « extrême pauvreté et droits de l'homme »

Pour conclure, je voudrais vous dire quelques mots concernant l'important travail en cours à l'ONU intitulé principes directeurs « Droits de l'homme et extrême pauvreté ».

Vous avez compris comment, en France, dans notre bataille pour la CMU, il a été déterminant de pouvoir nous appuyer sur une loi fixant l'orientation et les repères d'une politique globale de lutte pour l'éradication de l'extrême pauvreté.

Les principes directeurs jouent et joueront ce même rôle au plan international. Ils doivent être, nous en sommes convaincus, une base pour tous ceux qui s'engagent dans la lutte contre l'extrême pauvreté, encourageant ainsi une approche plus concertée et cohérente par les acteurs des différents secteurs de la société. Je vous en cite quelques extraits :

« 1. La pauvreté est la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable ou chronique des ressources, des moyens, des choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaires pour jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux^b.

2. L'extrême pauvreté et l'exclusion sociale constituent une violation de la dignité humaine; il est dès lors prioritaire d'inclure dans les plans nationaux et internationaux des mesures pour les éliminer.

3. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont pleinement fondées à exiger que les politiques et programmes aux niveaux national et international visant l'éradication de l'extrême pauvreté soient établis et effectivement mis en œuvre en suivant les principes des droits de l'homme et les présents principes directeurs.

4. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté ont droit à la pleine jouissance de tous les droits de l'homme, y compris celui de participer à la prise de décisions qui les concernent, et de contribuer au bien-être de leur famille, de leur communauté et de l'humanité. »

^b Déclaration du Comité des droits économiques, sociaux et culturels sur la pauvreté et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (*Documents officiels du Conseil économique et social, 2002, Supplément n° 2 (E/2002/22-E/C.12/2001/17), annexe VII*) par. 8.

Voilà pourquoi, je salue l'engagement du Brésil pour pousser à l'adoption de ces principes et vous encourage à soutenir vos États pour qu'ils le fassent également.